



La Lettre de Pascal DEMARTHE

Député de la Somme

Mes chers amis,

Cet automne est teinté d'une émotion particulière. Nous commémorons pour la première année les attentats du 13 novembre 2015. Plus que jamais, un an après, notre pays doit rester uni. Et pour toutes les victimes, nous nous devons de nous souvenir.

Le souvenir, c'est aussi traditionnellement en ce mois de novembre **la commémoration de l'Armistice signé en 1918.**

Nous commémorons également sur notre territoire **la bataille de la Somme**, première offensive conjointe franco-britannique de la Grande guerre. Une cérémonie commémorative de la fin de la bataille aura lieu à Thiepval le 18 novembre.

La mémoire collective des Français retient les grandes batailles, mais surtout le courage de nos concitoyens, de tous nos soldats ayant combattu pour la France et de toutes les victimes du terrorisme. Je souhaite rendre hommage aux forces de police et de la gendarmerie qui se sont associées aux sapeurs pompiers et au personnel médical en intervenant sur les lieux des attaques.

C'est notre devoir de nous souvenir.

Pour eux, nous nous devons de regarder vers l'avenir. Il est plus que jamais temps de nous recentrer sur l'essentiel, sur ce qui bâtit notre société.

Et l'essentiel, à mes yeux, commence par l'éducation. C'est en tant que professeur des écoles que je le dis, et surtout en tant que représentant de la nation. Car l'éducation, c'est l'avenir. C'est elle qui forme les futurs citoyens. C'est pourquoi il faut lui accorder la place qu'elle mérite dans notre société et la doter des moyens nécessaires à sa bonne santé. Nous avons la chance en France d'avoir une école gratuite pour tous qui permet l'égal accès de nos enfants au savoir. Il faut la préserver.

En tant que membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation, j'ai été nommé **rapporteur pour avis dans le cadre du Projet de loi de Finances pour 2017 de la mission « Enseignement scolaire ».**

Mon rapport porte sur **la Revalorisation et la modernisation des carrières des personnels de l'enseignement**, vous pouvez le trouver sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2017/a4126-tiv.asp>.

Je vous encourage à aller y jeter un œil.

J'ai souhaité montrer l'importance des mesures prises au fil de ce quinquennat pour revaloriser les carrières des enseignants et des personnels de l'éducation, ce qui n'avait pas été fait depuis un quart de siècle. Non seulement le gouvernement s'engage à revaloriser les salaires, mais surtout, il modernise profondément l'évolution du métier d'enseignant et refonde l'évaluation.

C'est donc sur cette note positive que je souhaite vous laisser, avec en tête la maxime de Victor Hugo : « Pour faire un citoyen, commençons par en faire un homme, ouvrons des écoles partout » .

Je reste à votre disposition.

Pascal DEMARTHE

Député de la 1ère circonscription de la Somme

Avec toute ma sympathie
Pascal Demarthe


34 semaines d'activité
75 présences en commission
22 interventions en commission
24 interventions dans l'hémicycle
384 amendements signés
10 propositions de loi signées
9 questions écrites & 6 questions orales

La question de l'éducation : une priorité

PASCAL DEMARTHE, LONGTEMPS PROFESSEUR DES ECOLES, FAIT DE L'ECOLE UNE PRIORITE. II A ETE NOMME RAPPORTEUR POUR AVIS SUR LA MISSION ENSEIGNEMENT DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2017 ET A PRESENTE SON RAPPORT SUR LA REVALORISATION ET LA MODERNISATION DES CARRIERES DES PERSONNELS DE L'EDUCATION.

Fort de mon expérience professionnelle, j'ai souhaité m'investir sur la mission « Enseignement » du Projet de loi de Finances pour 2017. Siégeant à la commission des Affaires culturelles et de l'Education, j'ai eu l'occasion de rédiger un rapport pour avis, ayant pour thème « La revalorisation et la modernisation des carrières du personnel de l'éducation ».

J'ai mené de nombreuses auditions et rencontré les principaux acteurs de l'enseignement, tous favorables aux récentes mesures prises par le gouvernement en matière de revalorisation.

Pour la première fois depuis un quart de siècle, le gouvernement organise une amélioration massive et globale des carrières de tous les enseignants.

Tous les indices augmentent dès le 1er janvier prochain d'environ 10 points, puis progresseront d'un montant comparable en 2019.

Sur une carrière, avec les revalorisations mises en œuvre depuis 2012, c'est en moyenne une hausse de 7,5% à l'horizon 2020.



Pascal DEMARTHE
Socialiste, écologiste et républicain (Somme)

Question au gouvernement :

Le 9 novembre j'ai posé une question à Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avant le vote des crédits pour le projet de loi de finances de 2017.

UNE FORTE ACTUALITÉ AU PARLEMENT

- La commission des Affaires culturelles et de l'Education, a examiné le contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions pour les années 2016-2020. (Retrouvez mon intervention sur ma page Facebook).
- Les députés ont voté le projet de loi ratifiant l'ordonnance du 17 décembre 2015 portant simplification de certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration des entreprises et des professionnels et modifiant le code du sport.
- La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi Egalité et citoyenneté dont je suis membre débat du texte à partir du 7 novembre. Il sera examiné en séance publique du 21 au 25 novembre. Le projet de loi contient trois titres : « Emancipation des jeunes, citoyenneté et participation », « Mixité sociale et égalité des chances dans l'habitat » et « Pour l'égalité réelle ».
- Le projet de loi sur les langues régionales que je soutiens sera voté le 30 novembre 2016.



Pascal DEMARTHE
Socialiste, écologiste et républicain (Somme)



Votre député

Visite de Thierry BRAILLARD

Le secrétaire d'Etat en charge des sport est venu en visite officielle à Amiens.

Devant le monde sportif, Présidents de Ligues, de comités départementaux, de clubs et sportifs de haut niveau en activité ou reconvertis, il a présenté la loi sur le sport de haut niveau qui a été votée en 2015, à l'unanimité des bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Ce fut l'occasion pour le ministre de réaffirmer l'engagement de l'Etat d'implanter à Amiens la Direction régionale de la Jeunesse et sports.



Cérémonie à Ailly le Haut Clocher pour le 33e anniversaire de l'attentat du « Drakkar » du 13 octobre 1983 à Beyrouth. Hommage solennel en mémoire du Caporal Laurent Thorel et aux 58 victimes françaises.



Cérémonie du 11 novembre à Abbeville



La 1ère circonscription en photos

Permanences à Amiens : du lundi au vendredi
9h-12h 14h-17h et à Abbeville sur rendez-vous.

Les permanences à Flixecourt : de 10h à 12h,
le 25 novembre et le 23 décembre.

Date à retenir : le samedi 21 janvier à 11h aura
lieu la cérémonie des vœux, salle du Chiffon
rouge à Flixecourt.



Concert de l'orchestre des cuivres junior du conservatoire à rayonnement régional d'Amiens dans le cadre du Festival des cuivres d'Amiens.



Remise de la médaille des victimes civiles et d'honneur de l'Assemblée nationale à Mme Eliane Cailly, victime des bombardements alliés à Abbeville en 1943.



Fête de la Saint Michel.
Les parachutistes de la section maritime 801.



Cérémonie du 11 novembre à Abbeville.



La ministre Pascale BOISTARD à la cérémonie du « Drakkar » à Ailly le Haut Clocher.



Concert du chœur Albert Laurent à l'église Saint Sépulcre d'Abbeville.



Spectacle de l'école Robert Mallet à Pont-Rémy dans le cadre des commémorations du 11 novembre 1918.



Victoire du Volley club d'Amiens nord en Elite

◆ *Une équipe à votre service*
Yasmina GAHAM
Collaboratrice parlementaire à Amiens
Xavier RIFFAUDEAU
Attaché parlementaire à Amiens
Chloé TENCE
Collaboratrice parlementaire à Paris

◆ *Contactez ma permanence parlementaire*

43 rue Octave Tierce
80 080 AMIENS
Tél : 03.22.48.62.35 / Fax : 03.22.48.64.22
permanence.pascaldemarthe@gmail.com
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Retrouvez-moi sur les réseaux sociaux :

